

Le futur Orgue de chœur de Chémeré ...

Ce magnifique instrument a été dessiné en 1999 par le facteur **Eric MOUREY**, d'Esprels (70), qui a également construit le buffet. La partie instrumentale a été conçue et construite intégralement par l'atelier **Claude JACCARD**, à Fahy-les-Autrey (70).

Cet orgue, destiné initialement au chœur de la Collégiale St-Thiebaut de Thann, comporte 9 jeux répartis sur deux claviers manuels (56 notes) et un pédalier (30 marches). Accouplement par tiroir du Positif sur le Grand-Orgue ; Tirasse de Grand-Orgue sur le Pédalier. Les dimensions sont les suivantes : 2,5 m de largeur, 1,5 m de profondeur, 5,3 m de hauteur.



Composition :

Positif

Bourdon 8'

Flûte 4'

Quinte 1 1/3'

Pédalier

Soubasse 16'

Flûte 8'

Tirasse II/P

Grand-Orgue

Montre 8'

Prestant 4'

Doublette 2'

Plein-jeu II

I/II

Avec votre aide !



*Oui, je veux aider à l'installation de l'orgue de chœur
dans l'église conventuelle de Chémeré-le-Roi
en faisant un don (voir au dos) :*

Nom (personne ou institution) :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

A renvoyer à :

Fraternité Saint-Vincent-Ferrier

Couvent Saint-Thomas-d'Aquin - 53 340 Chémeré-le-Roi



L'instrument est réalisé selon des techniques de construction traditionnelles :

✧ bois massifs (chêne et épicéa), techniques d'assemblage par tenons et mortaises ou queues d'arondes, panneaux à petits cadres embrevés, finition à la varlope et au racloir ;

✧ mécanique suspendue avec accouplement à tiroir, tirasse du G.O., réglages par écrous de cuir montés sur tiges filetées en laiton, vergettes et balanciers en épicéa ;

✧ sommiers traditionnels en chêne, soupapes en épicéa garnies d'une double peau, ajustage des tuyaux par brûlage des faux-sommiers ; ventilateur électrique, pression de 85 mm. CE, régulateurs cunéiformes ;

✧ métal coulé en feuilles pour les tuyaux, rabotage manuel, martelage, biseaux en plomb et coupe au ton, calottes soudées, technique d'harmonisation classique française à bouches basses et à vent mesuré.



***Les frères de Chémeré
vous sont par avance
très reconnaissants pour votre générosité.
Ils vous assurent de leurs
prières et de leurs chants à vos intentions.***



□ Don par chèque :

sans reçu fiscal :

chèque à l'ordre de la *Fraternité Saint-Vincent-Ferrier*.

avec reçu fiscal pour l'impôt sur les revenus ou sur les sociétés :

chèque à l'ordre de la *Société Saint-Thomas d'Aquin*.

avec reçu fiscal pour l'impôt de solidarité sur la fortune :

chèque à l'ordre de la *Fondation des Monastères*.

□ Don par virement bancaire :

sans reçu fiscal :

de € sur le compte de la *Fraternité Saint-Vincent-Ferrier*.

(IBAN FR 76 1790 6000 9011 1407 2000 034, BIC AGRI FR PP 879)

avec reçu fiscal pour l'impôt sur les revenus ou sur les sociétés :

de € sur le compte de la *Société Saint-Thomas d'Aquin*.

(IBAN FR 76 1790 6000 9055 4576 0500 007, BIC AGRI FR PP 879)